*Mme ou M,*

*directrice/directeur*

*école de*

*Date*

*à*

*Mme la Députée Sabine Thillaye  
de la 5ème circonscription d’Indre-et-Loire*

*Mme la Députée*

Nous, directrices et directeurs d’école, sommes en attente d’avancées concrètes pour pouvoir bien faire et bien vivre notre métier, dans l’intérêt de nos élèves et du fonctionnement de nos écoles.

Au cours des derniers mois, des organisations syndicales et associations professionnelles ont été auditionnées par le ministère. La proposition de loi “Rilhac“, adoptée en 1ère lecture par l’Assemblée nationale, a été largement votée par le Sénat et soutenue par le gouvernement en la personne du ministre de l’Éducation nationale.

Nous sommes maintenant au début du mois de mai, et malgré l’actualité chargée, nous attendons que cette proposition de loi soit présentée lors des séances de l’Assemblée nationale de ce printemps, pour une deuxième lecture qui verra, nous le désirons fortement, son adoption.

Nous ne comptons pas notre temps et ne ménageons pas nos efforts pour la direction et le fonctionnement de l’école. Notre administration sait parfaitement qu’elle peut compter sur notre réactivité et notre professionnalisme. Durant cette période de crise sanitaire, nous, directrices et directeurs des écoles de France, avons encore une fois démontré notre engagement dans notre métier et notre mission pour le fonctionnement des écoles et auprès des élèves. Cela est d’ailleurs régulièrement souligné par les plus hautes autorités de l’État.

Convaincu(e) de votre engagement pour notre école, je m’adresse à vous, *Mme la Députée de ma circonscription,* afin que cette proposition de loi qui ferait entrer l’organisation de l’école de la république dans le XXIème siècle puisse rapidement mener son chemin parlementaire jusqu’à son terme.

Je vous prie de croire, *Mme la Députée,* en l’expression de ma plus haute considération.

Copie à ma section locale du SE-Unsa